

Info Flash



"Le mois de mars doit être sec, avril humide et mai frisquet
pour que juin tienne ce qu'il promet".

www.dicocitations.com

INFORMATIONS

PAGE 3/7

INTERVIEW

PAGE 8/9

ENVIRONNEMENT TRAVAUX

PAGE 10/11

PROMOTION DE LA VILLE

PAGE 12

VIE SCOLAIRE, JEUNESSE ET CULTURE

PAGE 13

COLLÈGE

PAGE 14

ETAT CIVIL

PAGE 15

EDITO



Chère Vitryenne, Cher Vitryen,

Pour notre pays, comme pour notre commune, malheureusement les mois se suivent et se ressemblent, avec cette crise sanitaire qui continue de nous inquiéter, et notre impatience légitime de ne pouvoir bénéficier rapidement de vaccins.

Cette période difficile ne nous empêche pas d'avancer dans nos projets. Vitry en Artois portée par son dynamisme économique et commercial, accueille prochainement et avec beaucoup de plaisir, **un salon de coiffure - barbier et esthétique**, rue de Douai, et **un cabinet d'assurances** à l'ancien magasin de mercerie de Madame Claire Caussin, rue du 8 Mai.

En 2019, nous avons pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour **la réouverture de PROXI** ; aujourd'hui, ce commerce est à nouveau opérationnel ; nous avons tenu nos engagements auprès des Vitryennes et des Vitryens.

Cette saison humide et de grand froid ne nous fait pas oublier de remercier l'ensemble des bénévoles, des associations caritatives qui viennent en aide auprès des familles en difficultés, et nous les remercions chaleureusement.

Avec vous, vivement le printemps !
Cordialement,

Le Maire,
Pierre GEORGET.

AGENDA



■ DON DU SANG

Dimanche 7 mars de 8 à 12 heures Salle polyvalente.

Munissez-vous d'une pièce d'identité et prenez rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

■ CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 19 mars à 19 heures (Débat d'Orientation Budgétaire).

■ CEREMONIE PATRIOTIQUE EN HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE DE LA GUERRE D'ALGERIE ET DES COMBATS DU MAROC

Vendredi 19 mars à 18 heures (Cérémonie restreinte)

■ RESTOS DU COEUR

Dates d'inscription pour la campagne d'été Mardi 16 mars et mardi 23 mars de 14 à 17 heures Sur rendez-vous- Tel : 07 88 62 25 73.



INFORMATIONS

CENTRE DE VACCINATION

Depuis la mi-janvier, la campagne de vaccination menée par l'Etat et pilotée au niveau local par le Préfet du Pas-de-Calais et l'Agence Régionale de Santé se poursuit et rencontre un accueil favorable auprès des publics concernés.



Notre municipalité, consciente des enjeux de santé publique et désireuse d'offrir ce service au plus près des populations, **avait candidaté par courrier adressé au Préfet de notre département le 11 janvier 2021 pour accueillir un centre de vaccination.**

Notre commune, forte d'un réseau dense de professionnels de la santé et pouvant offrir des lieux d'accueil répondant aux attentes des services de l'Etat, semblait légitime dans cette démarche. Cependant, sur les 22 centres de vaccination ouverts à ce jour, aucun n'est situé sur le territoire de notre intercommunalité.

Même si des solutions existent à proximité (Arras, Hénin-Beaumont...), **sachez que nous recherchons activement des solutions avec le concours du Préfet et la Communauté de Communes OSARTIS MARQUION pour répondre à vos attentes au plus près de chez vous.**

PERMISSION DE VOIRIE

En octobre 2020, le conseil municipal a voté **l'instauration d'une redevance pour l'installation d'une benne ou d'un échafaudage.**

Aussi, toute demande d'occupation du domaine public (échafaudage, benne à gravats ou déchets divers, camion toupie...) doit faire l'objet d'une autorisation. Un formulaire de demande est à votre disposition en mairie.

La demande doit être obligatoirement déposée en mairie 8 jours avant l'installation pour les rues communales et 15 jours pour les routes départementales.

En ce qui concerne les autorisations des bennes et des échafaudages, **une redevance de 1 euro sera demandée par jour d'utilisation du domaine public. Le règlement, uniquement par chèque ou en espèces, devra être effectué le jour de la remise de l'arrêté d'autorisation.**



Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dépose anticipée du matériel.

INFORMATIONS

POUR AIDER LES HABITANTS À RÉDUIRE LEUR PRODUCTION DE DÉCHETS, LE SYMEVAD* MET EN PLACE PLUSIEURS ACTIONS :

Passez aux couches lavables

Jusqu'à sa propreté un bébé utilise environ 5000 couches jetables (= 1 tonne de déchets). Pour réduire la production de déchets de bébé, le SYMEVAD accompagne techniquement et financièrement les parents à l'utilisation des couches lavables.



Pour cela, il suffit de participer à une réunion d'information (en présentiel ou en visio) organisée par le SYMEVAD. Durant celle-ci vous découvrez ce qu'est une couche lavable, les différents modèles et comment les utiliser.

Rendez-vous le samedi 24 avril 2021 à 15 heures à la salle polyvalente. Informations et inscriptions obligatoires symevad.org ou 03.21.74.35.99.

**Le Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets (SYMEVAD) est une entité publique qui traite et valorise les déchets de notre territoire.*

Le compostage à domicile, c'est facile !

Le compostage permet de recycler les déchets organiques provenant de votre cuisine et de votre jardin. Les habitants des communes du SYMEVAD ont la possibilité de recevoir un composteur gratuitement.



Pour cela, il suffit de participer à une réunion d'information (en présentiel ou en visio), organisée par le SYMEVAD. A cette occasion, un spécialiste du compostage explique comment monter le composteur, comment l'alimenter en matière organique, quelles sont les règles à respecter pour obtenir un bon compost, comment l'utiliser, etc...

Prochains rendez vous : en visio conférence les mardis 23 mars et 20 avril, le mercredi 26 mai

Réunions publiques* les jeudis 15 avril, 20 mai et 17 juin à Evin Malmaison

** En fonction de la situation sanitaire, les réunions peuvent être transformées en visio ou reportées.*

Informations et inscriptions obligatoires symevad.org ou 03.21.74.35.99.

Soyez nombreux à vous mobiliser le samedi 20 mars pour la cinquième édition de l'opération Hauts de France propres.

Venez avec vos gants et votre chasuble ; un sac poubelle vous sera remis, pour y collecter les différents déchets abandonnés au bord des routes.

Rendez vous sur le parvis de la mairie à 9h15.



LES MÉTIERS D'ACCUEIL À DOMICILE



La Maison du Département Solidarité de l'Arrageois* organise des réunions de sensibilisation et d'informations sur les métiers d'accueil à domicile.

En effet, les métiers d'assistant familial et d'assistant maternel présentent de réelles opportunités, trop souvent méconnues.

Découvrez ces professions et posez vos questions, les mardis 9 mars, 15 juin et 12 octobre de 18 heures à 20 heures à la MDS d'Arras Nord, 87 place Chanteclair, à Saint Nicolas.

**La MDS de l'Arrageois est un service du Conseil départemental du Pas de Calais.*

DEVENIR ASSISTANT FAMILIAL : UN METIER A DOMICILE AU SERVICE DES ENFANTS

L'assistant familial accueille, à domicile, des enfants qui lui sont confiés de manière temporaire ou permanente. L'âge des enfants varie de la naissance à 21 ans.

L'assistant familial exerce son activité (en Contrat à Durée Indéterminée) conformément à la législation en vigueur et ne peut accueillir des enfants au-delà de 67 ans.

Outre les dates communiquées ci-dessus, si vous êtes intéressé par le métiers d'assistant familial, si vous souhaitez postuler ou simplement en savoir plus, contactez le 03.21.216.216. ou Ass.Fam@pasdecalais.fr.

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LES RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Réalisée par l'INSEE de février à avril 2021. Des informations relatives à l'enquête sont disponibles sur le site internet de l'Insee : <http://www.insee.fr/fr/information/4230346>.

PARCOURS DU COEUR

Le **4 avril**, en partenariat avec la fédération française de cardiologie, les associations sportives : Marcher Courir Vitry, le Cyclo club de Vitry, le club de Triathlon « CRAZY & TRI », la municipalité organise le parcours du cœur. Les départs seront donnés au stade Claude Colard (stade du centre-ville).



Cette année nous avons revu tous les parcours afin de les rendre accessible à tous et aux familles, **pour les marcheurs et les adeptes de la course à pieds : 3, 8 et 12 km sont proposés, pour ceux qui préfèrent le vélo, des circuits de 5 et 15km.**

Nous vous conseillons de prendre votre appareil photo, à cette période, vous pourriez croiser des lapins et autres personnages distribuant des œufs de pâques sur les parcours... **En raison de la crise sanitaire, les départs seront échelonnés, répartis et les groupes limités à 6 personnes.**

Pour le bon déroulement et la traçabilité COVID **une inscription préalable est obligatoire, soit en mairie, soit via <https://urlz.fr/eXbh> ou ce QR code.**



VOTEZ POUR NOS TROIS JEUNES VITRYENS



Un vote est organisé par la Voix du Nord pour désigner les lauréats « des étoiles Nordistes ». Ces cinq nommés des Etoiles nordistes défendent une cause ou se consacrent aux autres. Ils donnent de leur temps ou font preuve de générosité.

Parmi eux, **Léo, Franck et Wilfried sont nominés dans la catégorie "Les Anonymes"**. Souvenez-vous, pendant le confinement, ils livraient les courses bénévolement avec gentillesse et bienveillance.

Aujourd'hui, on se mobilise pour eux. On vote, on partage, on fait voter sur le site de la Voix du Nord pour l'action de Léo, Franck et Wilfried...

Vous avez voté généreusement. Nous attendons les résultats avec impatience et croisons les doigts pour Léo, Franck et Wilfried.

C'est avec une grande fierté et un réel plaisir que Pierre Georget, Maire et Sylviane Durak, adjointe chargée de la promotion de la ville, **ont assisté à la certification Artisan en Or de la boulangerie Duquesnoy**, l'un des commerces emblématiques de notre commune, ce 17 février, en présence de Brigitte Cattoen, responsable Artisan en Or pour la Chambre des Métiers du Nord Pas de Calais et de Thibault Salomé, Président de la Commission Territoriale d'Arras à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, et également boulanger à Croisilles.



Sylviane Durak, Thibault Salomé, Alexandre Duquesnoy et Pierre Georget.



« Les notes observées sur internet prouvent largement l'excellence des produits et la relation commerciale que Laurie et Alexandre Duquesnoy entretiennent avec les consommateurs.

Devenir Artisan en Or, c'est la preuve du respect d'un cahier de charges rigoureux, par un organisme certificateur : des produits faits maison, avec des matières premières locales et à la traçabilité garantie, un service de qualité, le strict respect des mesures d'hygiène et enfin, un savoir faire indéniable... Félicitations »

Pierre Georget

ANIMAUX PERDUS

Que faire en cas de perte de votre animal de compagnie ?

Il est très important de faire identifier votre animal; **l'attribution d'un numéro unique à votre compagnon augmente les chances de le retrouver en cas de fugue ou de vol.**

Signaler impérativement sa disparition auprès

- du service de police municipale (tel 03.21.07 97.30).,
- du vétérinaire,
- de l'I-CAD (Identification des carnivores domestiques) au 08.10.778.778.,
- ou encore sur les applications telles que filapat ou pet alert.



Rio a disparu. Il a de longs poils blancs et roux. Il est porteur d'une puce.

Si vous le voyez, merci de votre aide en contactant le 06.19.38.26.36.

Patrice Gellez est agriculteur à Vitry en Artois. Il cultive des céréales, des betteraves et des légumes sur une vingtaine de parcelles. Il pratique également l'élevage extensif sur ses prairies.

Nous nous sommes rendus sur sa parcelle bio au lieu-dit « La Couture » à la sortie de notre commune, en direction de Douai.

Alors Patrice, vous avez initié une conversion à la culture biologique?

Oui, avec la Chambre d'agriculture, j'avais visité des parcelles conduites sans herbicides et sans engrais de synthèse. Les résultats étaient satisfaisants.

Ensuite, je ne souhaitais plus pulvériser à proximité des habitations. Et comme mon épouse et mes enfants m'encourageaient dans cette démarche ... alors, en 2019, c'est décidé... Cette parcelle qui jouxte une trentaine d'habitations sera conduite en bio.

Cela a nécessité un investissement conséquent ? Avez vous bénéficié de subventions ?

Pendant la période de conversion, la production n'est pas considérée bio. L'Europe apporte un soutien financier à hauteur de 300 euros / hectare, pour compenser le prix. Les investissements éligibles concernent le matériel de désherbage mécanique, comme mon herse étrille* par exemple.

Cette fois ci, l'agence de l'eau subventionne car nous sommes à proximité d'importants captages en eau potable. Mais faire du bio, c'est surtout s'investir physiquement avec comme matériel, une binette. C'est gourmand en main d'œuvre, pour autant ça crée du lien social.

** La herse étrille est un outil qui peut jouer un rôle contre l'enherbement des parcelles à condition d'intervenir à des stades jeunes.*



photo la Voix du Nord



En cette matinée très fraîche du 21 janvier, une brigade de jeunes étudiants en BTS Gestion et Protection de la nature de l'Institut Diderot sont venus planter une haie de 200 mètres entre deux parcelles agricoles ... quel est le but de cette plantation ?

Tout d'abord, je remercie toute cette jeunesse, les enseignants et les membres de l'association « les Planteurs volontaires ». Par ce froid hivernal, leur motivation pour créer de la biodiversité met du baume au cœur.

En facilitant l'infiltration de l'eau, la haie limite l'érosion des sols. Elle constitue un élément permanent (et joli) dans le paysage, un brise vent abritant le gibier et les oiseaux. Composée de diverses essences locales, elle favorise le développement des auxiliaires : c'est une faune utile comme les carabes et les coccinelles, qui va réguler les limaces et les pucerons. En agriculture biologique, il est important de préserver ce type d'équilibre.



Sur la photo, de gauche à droite : Pierre Georget, Patrice Gellez, Hanna, Aimé et Jennifer, membres de l'association "Les Planteurs volontaires", et Louis Favreuil, Président de l'Association Foncière de Remembrement.

COMMISSION PATRIMOINE - DÉVELOPPEMENT DURABLE

COLLECTE DES SAPINS : UNE BELLE PREMIÈRE !

Pour cette première opération de collecte, 73 sapins, représentant un poids de 580 kg, ont été déposés par les habitants entre les 9 et 13 janvier à l'emplacement prévu sur le parking à l'arrière de la Poste.

Le service espaces verts et cadre de vie a amené l'ensemble à la plateforme de valorisation du Syme-vad, route de Quiéry, pour valorisation organique. Ces sapins ne sont donc plus en déchets mais un produit valorisable dans l'agriculture !.



TERRES À JARDIN

4 parcelles de terrains sont disponibles rue du stade.

Si vous souhaitez y cultiver votre potager, merci de contacter Rodrigue Voogt, adjoint à la gestion du patrimoine et au développement durable, via mail : rodrigue.voogt@vitryenartois.fr ou téléphone 06.19.38.26.32.



LES SERVICES TECHNIQUES SE FÉMINISENT

Les services techniques accueillent une seconde femme au sein de leur équipe : Melissa Vaillant est arrivée pour un contrat d'un an en tant qu'agent polyvalent. Elle avait déjà effectué un contrat saisonnier en 2020 pendant lequel elle a su montrer sa motivation et son envie de se former aux divers métiers de l'entretien du bâtiment et de la voirie.

Mélissa, qu'est-ce qui vous a incité à rejoindre les services techniques de notre commune ?

Ma première expérience au mois de juillet dernier m'a beaucoup plu. Je cherchais un métier manuel et j'ai découvert la grande diversité des tâches des services techniques.

Ce métier me permet en plus de participer à la vie de ma commune qui est très active.



Comment vous sentez-vous intégrée en tant que femme ?

J'ai été très bien accueillie, je pense que ma bonne humeur est appréciée. Même s'il n'y a pas de différence dans le travail, je pense que la présence des femmes au sein des services apaise parfois les tensions, je suis vraiment heureuse d'être dans ce service.

Nous souhaitons la bienvenue à Mélissa ainsi qu'à José Molina et Franck Debailleul recrutés également en emploi aidé.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ

La commune a décidé le renouvellement complet de son éclairage public. **En passant totalement les luminaires en LED, des économies d'énergie importantes sont attendues** (de 50 à 70% même pour certains luminaires très vétustes).

La réduction de puissance nocturne intégrée permettra aussi de mieux prendre en considération la faune et la flore ainsi que de préserver le ciel nocturne.

Ce chantier d'envergure sera réalisé sur plusieurs années. **La première phase de ce projet est en cours dans les secteurs de la cité Porquerolles et la cité Bandol (secteur collège).**

COMMISSION PROMOTION DE LA VILLE

LOCAUX À USAGE COMMERCIAL

A vendre :

➔ **Rue de Douai**, côté professionnel, ensemble immobilier composé d'un premier local professionnel ou commercial de 44 m² environ à aménager avec accès indépendant ,

• d'un deuxième local professionnel ou commercial d'environ 70 m² avec fonds de commerce et accès indépendant également à rafraîchir.

Côté Habitation, cet immeuble propose un vaste logement d'habitation avec grand séjour ouvert sur cuisine équipée, une spacieuse salle de bain complète, trois chambres dont une grande chambre avec coin dressing, grenier, cour intérieure, belles terrasses bien exposées, grand garage et cave.

193 000 € hors frais d'agence. **Possibilité d'achat en division .**

Contact : 06.65.64.09.87.



A louer :

➔ **4 Rue du Stade** (dernièrement magasin de pêche P'tit Bouchon)

Local de 47m², entièrement remis à neuf, comprenant sanitaire et point d'eau.

Loyer : 550€ toutes charges comprises

Contact 06.80.63.46.66.



➔ **23 rue de Douai** - Local de 35m² comprenant toilettes et point d'eau. Location à partir du mois de juillet / août.

Loyer : 550 euros – **Contact 06.15.89.28.95.**



RECHERCHONS LOCAL POUR PROFESSIONNEL DE SANTÉ

2 pièces : 20 m² et 40m² - 2 sanitaires : un privé et un public, et une possibilité de stationnement.

Proposition étudiée selon la localisation. **Renseignements au 06 87 71 60 81.**

LA CHAMBRE DES MÉTIERS NOUS COMMUNIQUE

DESTOCK CARRELAGE VITRY 17 rue du 8 mai à VITRY EN ARTOIS

Grand choix de carrelages.

12 Tel 06 12 05 18 78 destockcarrelagevitry@outlook.fr

COMMISSION CULTURE – VIE SCOLAIRE – JEUNESSE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021/2022

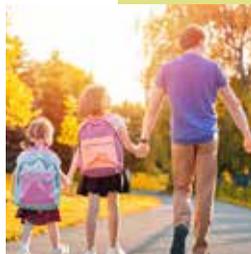
« Tous les enfants de 3 ans doivent obligatoirement être inscrits au sein d'une école maternelle ».

Comment procéder ? Un dossier est à retirer auprès du secrétariat « vie scolaire » au centre culturel Madeleine Mahieu, place du 11 Novembre.

Il sera à retourner accompagné des pièces administratives demandées, avant le 31 mars 2021.

Renseignement au 06.25.34.21.83.

ou chantal.davoine@vitryenartois.fr.



ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ

Comment postuler aux Accueils de Loisirs d'été 2021, en qualité d'animateur (trice) ?

Adresser à l'attention de Monsieur le Maire une lettre de motivation et un CV en mairie de Vitry-en-Artois.

Que doit contenir ma lettre de motivation ?

Elle doit vous permettre de vous distinguer des autres candidats à travers vos qualités et votre originalité dans le programme d'animations.

Proposez vos idées de grands jeux, d'activités manuelles, de sorties diverses, etc., en direction de la tranche d'âge que vous désirez encadrer. Ce projet peut se présenter simplement sur une feuille et sous la forme d'un planning mensuel.

Quand dois-je déposer ma candidature ?

Candidature à la Direction ou à l'animation, **avant le 31 mars 2021.**

LES TOUT PETITS ONT FÊTÉ LA CHANDELEUR



Les enfants du Multi Accueil Jacques Brel ont célébré la Chandeleur avec un esprit festif dans une salle décorée de guirlandes colorées et de jolies tables.

Après avoir dansé, chanté et rigolé, les petits gourmands se sont régalés avec les crêpes cuites par la maman de Basile.

COLLÈGE PABLO NÉRUDA

Depuis plusieurs années, le collège Pablo Neruda propose un club Mini Entreprise. Ce projet, encadré par des enseignants du collège, est accompagné par Entreprendre Pour Apprendre (EPA) qui propose de participer à un concours de valorisation en fin d'année scolaire.

A la rentrée 2019, les mini entrepreneurs ont lancé Trilleck Entreprise au collège. **Soucieux du respect de l'environnement et souhaitant réduire les déchets produits, les élèves ont collecté des tissus afin de fabriquer des tawashis (éponges fabriquées à partir de chaussettes déclassées) et des cotons réutilisables (pour prendre soin de la peau).**

Le confinement n'a pas permis au projet d'aboutir et la valorisation du projet à travers le concours n'a pas eu lieu. Les élèves avaient commencé à produire et avaient, avec l'aide de l'entreprise les parrainant "Y mettre les formes", construit leur identité visuelle.

Dès septembre 2020, les élèves ont voulu poursuivre leur projet et ont recruté de nouveaux mini entrepreneurs pour étoffer l'équipe. Afin d'aller plus loin dans cette aventure, les élèves ont décidé de produire des pochons de lavande. Des prototypes de sacs à vrac sont aussi à l'étude pour faire évoluer la gamme de produits proposés.

Mardi 9 février, après avoir travaillé avec l'entreprise marraine de cette année "Planet Pub", la mini entreprise a réalisé ses premières ventes au collège. En une heure, élèves et personnels du collège ont acheté l'ensemble de la production disponible. **Les mini entrepreneurs travaillent déjà afin d'organiser au plus vite une prochaine vente pour répondre à la demande.**

Au retour des vacances de printemps, Trilleck entreprise soutiendra son projet face à un jury de Entreprendre Pour Apprendre puis toutes les mini entreprises de la région concourent pour une valorisation des projets.



La suite de l'année scolaire s'annonce palpitante pour Trilleck Entreprise.

Pour information, les ventes se font pour le moment le mardi de 11h à 12h à destination des élèves et du personnel.

Des ventes à l'extérieur de l'établissement sont à l'étude et dépendent de la situation sanitaire.

Sur le site Internet du collège, vous pouvez suivre la réalisation du projet.

Bienvenue à

Léo LUC

fils de Renaud et Charlotte LUC né le 26 Décembre

Capucine CHEVILLARD

fille de Constant CHEVILLARD et Céline MONIER née le 12 Janvier

Domitille LECLERCQ

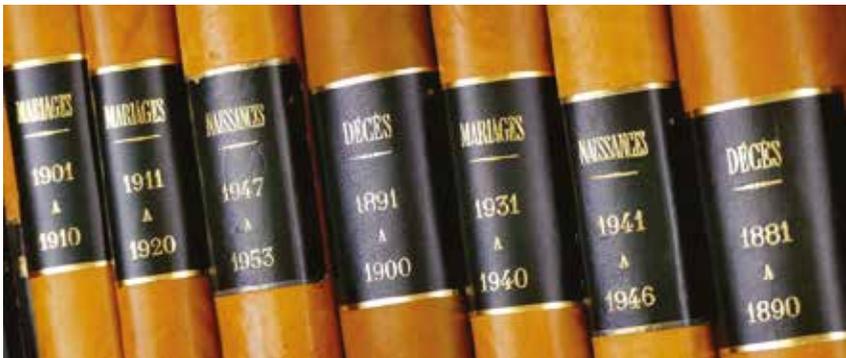
fille d'Antoine LECLERCQ et Gwenaëlle LALLART née le 12 Janvier

Louise DHORNE

fille de Frédéric DHORNE et Géraldine MERCIER née le 18 Janvier

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

GOUBEL Alain	décédé le 13 janvier	76 ans
FLOREQUIN née LORTHOIS Lucienne	décédée le 18 janvier	86 ans
DOS SANTOS née CORREIA Antonia	décédée le 19 janvier	94 ans
PAGENEL née BLÉZOT Berthe	décédée le 25 janvier	92 ans
FLECKENSTEIN Maria	décédée le 31 Janvier	94 ans
CHEVAL Rémi	décédé le 02 Février	31 ans
MANOUVRIER née BEURAIN Yvette	décédée le 03 Février	91 ans



**VOUS SOUHAITEZ ÊTRE INFORMÉS DES ACTUALITÉS DE VITRY EN ARTOIS?
RIEN DE PLUS SIMPLE ...**



Abonnez vous aux alertes de notre commune. Cette application est un service gratuit.

Après inscription, elle vous permet d'être informés par SMS (il faut impérativement renseigner votre numéro de téléphone portable), des événements qui vous intéressent.

UNE QUESTION ? MesAlertes@vitryenartois.fr



Rappel des démarches

- 1 Rendez-vous sur le site : mesalertes.fr
- 2 Choisir "je suis un citoyen"
- 3 Indiquer 62490 puis choisir Vitry en Artois
- 4 Choisir les thématiques
- 5 Saisir votre adresse
- 6 Finaliser votre inscription avec votre compte facebook ou votre email.